



CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION MOBILISATION DES BOIS

FORMATION PROFESSIONNELLE / ADULTES

Document mis à jour le 25 février 2020

OBJECTIFS

Former des techniciens à l'estimation des bois sur pied, le classement des bois abattus, la gestion des exploitations forestières et la valorisation des bois.

DÉBOUCHÉS

- Responsable commercialisation des bois à l'ONF
- Technicien de coopérative
- Responsable d'approvisionnement en scierie
- Commis de coupe en exploitation forestière

ORGANISATION

- 420 h en centre de formation
- De 525 h à 805 h en entreprise
- Début de la formation à partir d'octobre

STRUCTURE

La formation est organisée par modules de compétence :

- Estimer, classer et valoriser les bois
- Gérer et planifier les chantiers d'exploitation
- Réaliser une analyse économique

CONDITIONS D'ADMISSION

- Être âgé de moins de 26 ans :
 - Avoir au minimum un niveau 4 (ex IV)
 - Avoir signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise : Entreprise de travaux forestiers – Exploitation forestière – Coopérative forestière – Scierie – ONF
- Être demandeur d'emploi
 - Avoir au minimum un niveau 4 (ex IV)
- Être salarié :
 - Bénéficier d'un Congés Individuel de Formation

ATOUTS DE LA FORMATION

- Interventions de professionnels
- Participation à des ventes de bois
- Pratique professionnelle
- Mise à disposition de matériel pour l'apprentissage des savoir-faire techniques